

Débat d'Orientation Budgétaire : "une gestion budgétaire optimisée"



Débat d'Orientation Budgétaire : "une gestion budgétaire optimisée"

Étape incontournable pour une collectivité, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'est tenu lors du dernier Conseil Municipal de la ville de Vic-Fezensac.

Madame le Maire a présenté un rapport complet sur la situation des finances au terme de 2023 et les orientations budgétaires pour 2024.

Le résultat positif de l'année écoulée, et ce malgré la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, permet de projeter la commune dans la poursuite de l'action engagée et dans la réalisation de grands projets pour les années à venir.

Les dépenses d'investissement 2023 ont consisté notamment aux travaux de rénovation énergétique de l'îlot hôtel de ville et de la Maison Bleue, aux travaux de réhabilitation de la salle des fêtes de Lagraulas, à la réfection du Quartier des Tisserands, ainsi qu'aux études pour la réfection de l'ancienne école de Lagraulas, de l'entrée de ville de la route d'Eauze et de l'avenue des Pyrénées.

Pour 2024, le budget sera établi selon les orientations suivantes :

maîtrise des dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement de la collectivité sur le long terme,

maintien du niveau des dépenses et des investissements afin de garantir la qualité des services rendus à la population,

poursuite de la politique volontariste en matière d'investissement afin d'améliorer les infrastructures, le cadre de vie et l'attractivité du territoire,

recherche active de financements extérieurs et de solutions innovantes pour optimiser les ressources de la collectivité,

diminution des taux d'imposition s'appliquant sur les ménages vicois pour tenir compte des conséquences du transfert de la compétence "petite enfance, enfance, jeunesse" et du contexte actuel.

Barbara Neto, Maire de Vic-Fezensac, a déclaré « poursuivre sa trajectoire et maintenir ses engagements en matière de services à la population et d'investissement.

Grâce à une gestion budgétaire optimisée, les taux d'imposition pourront, pour la seconde année consécutive, être diminués. ».

Prochaine étape : le vote du budget. Il sera examiné lors du prochain Conseil Municipal qui se tiendra le 20 avril prochain.